

Horloger

RNCP34289 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	251r
Formacode(s)	23670
Code(s) ROME	B1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	07/10/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800228	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201775	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR L INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE	77662715000027	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR L INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE	77662715000043	Former et organiser l'évaluation
ESRP EPNAK MURET	18003606300238	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La finalité de l'emploi est de réparer différents types de montres utilisées par les clients.

ACTIVITÉS VISÉES

L'horloger réalise l'entretien, le diagnostic et la réparation des montres présentant un dysfonctionnement.

Les montres sont divisées suivant leur technologie et leur prix en deux catégories :

- les montres à faible prix de vente qui sont souvent techniquement moins élaborées ou avec des composants bas de gamme ;
- les montres à fort prix de vente qui sont le plus souvent constitués de mouvements plus élaborés et plus qualitatifs.

Dans les premières, on rencontre principalement des montres à quartz, des montres mécaniques simples, automatiques. Dans la seconde catégorie, on retrouve des montres de marques avec des mouvements mécaniques

automatiques, des mouvements à complications de type chronographe mécanique ou à quartz. Dans la gamme de prix supérieure, les montres sont plus souvent réparées que dans les gammes de prix inférieur où seul le mouvement est changé voire la montre elle-même.

L'horloger réalise :

- l'identification de la montre ;
- le diagnostic, l'identification des causes du ou des dysfonctionnements ;
- le devis de réparation avec éventuellement la commande de pièces ;
- la réparation comportant le démontage, nettoyage de toutes les pièces, le remplacement de celles défectueuses ;
- l'assemblage et l'huilage selon les préconisations du fabricant ;
- le réglage et la mise au point des complications ;
- l'avivage de la boîte et du bracelet ;
- l'emboitage ;
- la restitution au client.

Son intervention est cadrée par les procédures et règles en vigueur propres à l'entreprise dans laquelle il travaille ou propres aux marques horlogères sur lesquelles il est habilité à intervenir.

Il est responsable des choix techniques et des réglages qu'il effectue. Il travaille avec soin et propreté.

L'horloger exerce son emploi :

- dans un atelier de réparation agréé par une ou plusieurs marques ;
- dans le service après-vente d'une marque horlogère ;
- dans une boutique d'Horlogerie Bijouterie ;
- à son compte, en tant qu'artisan ;
- dans un atelier de montage de montres neuves au sein d'une manufacture horlogère.

Il peut être « habilité » par une ou plusieurs marques d'horlogerie ce qui lui permet d'accéder à leurs documentations techniques et d'obtenir des pièces de rechange. Il doit périodiquement effectuer des stages ou participer à des réunions pour se tenir au courant des innovations dans les techniques de montage, de réparation, de contrôles.

Il travaille en général seul et de façon autonome. Ses tâches sont variées du fait de la diversité des appareils à réparer. L'emploi s'exerce principalement en position assise, devant un établi spécifique. Le milieu d'intervention est souvent éclairé artificiellement et la situation de travail nécessite une attention visuelle permanente. L'activité requiert très fréquemment l'utilisation d'une loupe et de petits outils spécifiques tels que : brucelles, tournevis ; ainsi que d'appareils de mesures et de contrôle. C'est un métier généralement sédentaire.

Suivant le contexte dans lequel il travaille, il peut être amené à être en contact direct avec la clientèle : informer un client sur un produit ou service horloger, réaliser et expliquer un devis de réparation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réparer des montres simples mécaniques et à quartz

- Assembler des mouvements de montres mécaniques simples
- Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage
- Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz
- Informer un client sur un produit ou sur un devis

2. Réparer des montres à complication

- Réparer des montres à complications de type chronographe
- Informer un client sur un produit ou sur un devis

Blocs de compétences

RNCP34289BC01 — Réparer des montres simples mécaniques et à quartz

LISTE DE COMPÉTENCES

Assembler des mouvements de montres mécaniques simples

Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage

Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz

Informez un client sur un produit ou sur un devis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session,

éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP34289BC02 — Réparer des montres à complication

LISTE DE COMPÉTENCES

Réparer des montres à complications de type chronographe
Informé un client sur un produit ou sur un devis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- La réparation des montres, SAV
- la fabrication de montres et de mouvements de montres
- le négoce de montres

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Horloger
- Horloger d'atelier
- Horloger réparateur
- Horloger rhabilleur
- Horloger complet

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 500 €
Selon la branche	6 500 € – 9 110 €
Prise en charge	Branches concernées
7 500 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 110 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie
7 000 €	CPNE de la Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie
6 500 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/10/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19795

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39179

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP19795

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34289/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	99
Parcours menés à terme	47
Taux d'achèvement	47 %
Période	03/2022 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	110
Montant total engagé	1 078 988 €
Coût moyen par dossier	9 809 €
Durée moyenne	831 h
Période	07/2020 – 10/2024
Régions	58 %
France Travail	21 %
France compétences	14 %
Reste à charge titulaire	7 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.